



N° 020 /MAE/CAB-1/SBS/ama/18

Abidjan, le 29 juin 2018

COMMUNIQUE

Le Gouvernement du Royaume du Maroc offre cent vingt (120) bourses d'études, au titre de l'année académique 2018-2019 réparties comme suit :

- Formation Universitaire : cent (100) bourses ;
- Formation Professionnelle : vingt (20) bourses.

Les candidatures concernent les étudiants ayant obtenu le Baccalauréat de l'année 2018 ou 2017 avec les mentions « Très-bien », « Bien » ou « Assez-bien », ainsi que les étudiants titulaires d'une Licence ou d'un Mastère avec la mention « Bien ».

Les informations relatives à la liste des universités, aux conditions d'accès, aux filières ainsi qu'à la durée des études et aux diplômes délivrés sont disponibles sur les sites web ci-après : www.amci.ma, www.enssup.gov.ma.

Les candidats doivent déposer leurs dossiers au Service des Bourses et Stages du Ministère des Affaires Etrangères avant **le 05 août 2018, délai de rigueur.**

NB : Le formulaire et la liste des documents à fournir sont à télécharger à partir du site web suivant :

www.amci.ma/fcf.pdf



Pour le Ministre et P.O
Le Directeur de Cabinet

Largaton Gilbert OUATTARA
Ambassadeur